Burundi : Rwasa jette l’éponge et se plie à la décision de la Cour constitutionnelle

@rib News,Â 05/06/2020Â â€“ Source Agence Anadolu Burundi/ElectionsÂ : lâ€™opposant Agathon Rwasa "sâ€™accommod dÃ©cision de la Cour constitutionnelle Le principal opposant burundais, Agathon Rwasa, a dÃ©clarÃ© vendredi quâ€™il va Â«sâ€™accommoderÂ» de la dÃ©cision de la Cour constitutionnelle publiÃ©e jeudi et donnant le gÃ©nÃ©ral Evariste Ndayishi vainqueur de la prÃ©sidentielle du 20 mai.

Le 28 mai, Agathon Rwasa avait fait un recours auprÃ¨s de la Cour constitutionnelle pour dÃ©noncer les Â«fraudes massivesÂ» ayant Ã©maillÃ© le triple scrutin du 20 mai. Â«Nous dÃ©plorons le fait que la Cour constitutionnelle nâ€™a pas considÃ©rÃ© nos preuves de fraudes Ã©lectorales mais nous nous en arrÃªtons lÃ car câ€™est le dernier Ã©chelon de recour le paysÂ», a dÃ©clarÃ© Rwasa vendredi sur les ondes de la radio nationale, RTNB. Â«Ensemble avec toute la population, nous attendrons de voir comment les nouvelles autoritÃ©s vont gÃ©rer le pays et comment elles vont honorer leurs engagements de campagneÂ», a ajoutÃ© Agathon Rwasa, prÃ©sident du parti CNL. La Cour constitutionnelle du Burundi a annoncÃ© jeudi soir, la victoire du GÃ©nÃ©ral Evariste Ndayishimiye, candidat du parti au pouvoir, Ã la prÃ©sidentielle du 20 mai. Elle a confirmÃ©, ainsi, les rÃ©sultats provisoires annoncÃ©s le 25 mai par la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante, CENI. Le gÃ©nÃ©ral Evariste Ndayishimiye a remportÃ© lâ€™Ã©lection prÃ©sidentielle avec un score de 68, voix, devant Agathon Rwasa (24,18 %) et le candidat de l'Union pour le progrÃ¨s national (Uprona), Gaston Sindimwo (1,63 %). Agathon Rwasa est le seul opposant qui a contestÃ© les rÃ©sultats provisoires annoncÃ©s par la CENI le 25 mai. Ses recours Â«contre les rÃ©sultats des Ã©lections prÃ©sidentielle, lÃ©gislatives et communales, sont nuls et de nul effetÂ», a annoncÃ© le juge de la Cour constitutionnelle. Il a ajoutÃ© que le parti CNL n'avait pas apportÃ© de Â«preuves suffisantes Ã l'appui de son argumentationÂ». Le parti prÃ©sidentiel sort Ã©galement vainqueur des Ã©lections lÃ©gislatives avec 86 dÃ©pu contre 32 dÃ©putÃ©s pour le parti CNL, principal parti de lâ€™opposition. Ã‰variste Ndayishimiye, 52 ans, sera investi le 20 a prochain pour un mandat de sept ans renouvelable une fois. Il succÃ©dera ainsi Ã Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005. Le triple scrutin du 20 mai dernier (Ã©lections prÃ©sidentielle, lÃ©gislatives et municipales) sâ€™est dÃ©roulÃ© dans ur relatif. OrganisÃ©es sans la participation de lâ€™opposition, les derniÃ¨res Ã©lections de 2015 avaient Ã©tÃ© marquÃ©es par vague de contestations du 3Ã¨me mandat du PrÃ©sident Pierre Nkurunziza jugÃ© illÃ©gal. Bien que la constitution rÃ©visÃ©e 2018 le lui autorise, Pierre Nkurunziza ne sâ€™est pas portÃ© candidat Ã la prÃ©sidentielle du 20 mai 2020.